Bientôt, en effet, il fut saisi d'un tel dégoût pour la vie qu'il avait embrassée, qu'il fallut toute la bonté du supérieur pour le retenir dans sa voie. Envoyé d'abord à Chartres pour s'y exercer aux fonctions de maître, le frère Barthélemy fut ensuite rappelé à Paris pour diriger le noviciat.

A partir de cette époque, la vie du frère Barthélemy se confond avec la vie de son bien-aimé père. Il est honoré de sa confiance, au point même que la jalousie s'en afflige. Il partage avec lui le gouvernement de l'Institut, jusqu'à ce qu'enfin il en porte seul toute la charge, après la retraite du fondateur. L'arrivée de ce cher disciple, au mois de février, fut ménagée par la Providence à M. de la Salle pour adoucir l'amertume des outrages dont on l'avait abreuvé, et dont il allait commencer à sentir les tristes conséquences.

§ III

SUITE DE LA PERSÉCUTION. — ADOUCISSEMENT DES AUSTÉRITÉS. — INFIDÉLITÉ DE PLUSIEURS FRÈRES. — CRISE DE L'ÉCOLE DOMINICALE ET DU SÉMINAIRE DES MAITRES DE SAINT-HIPPOLYTE. — L'ÉPIDÉMIE DE CHARTRES

1703-1705

L'ébranlement causé dans l'Institut par les événements de 1702 eut des conséquences funestes, qui faillirent ruiner l'œuvre de M. de la Salle. Mais Dieu, qui veillait sur la communauté, la sauva de ces périls, en raison sans doute des souffrances qu'endura son serviteur.

Sa première peine fut d'être obligé d'adoucir la rigueur des pénitences en usage parmi les Frères. Quoiqu'il vît bien à quel relâchement les Frères pourraient être conduits par une vie plus douce, il crut devoir céder à la

pression qu'on exerçait sur lui de tous côtés. « Sans entrer dans l'examen de toutes les raisons, dit son biographe, il se rendit par humilité aux avis des sages, et par obéissance aux remontrances des supérieurs. Il se saisit de toutes les disciplines, et il modéra la pratique de tous les autres genres de mortification. » Ce n'est pas que l'austérité de sa maison égalât celle des plus sévères communautés; mais il comprit que pour des maîtres, la plupart jeunes et délicats de santé, livrés au rude labeur des écoles, certains ménagements devaient être gardés.

Mais l'amour de la pénitence était porté, dans la plupart des Frères, à un si haut degré, que la décision du supérieur les jeta dans la consternation. Il fallut toute l'autorité de leur Père pour modérer leur zèle dans la pratique des mortifications. Et, comme l'un des Frères lui demandait un jour pourquoi il avait interdit des exercices si propres à maintenir la ferveur, le Saint se contenta de répondre : « Dieu nous a fait connaître qu'il ne fallait pas maintenant les continuer[1]. »

Lorsque M. de la Salle eut supprimé l'usage des macérations, il semblait que la tempête dût enfin s'apaiser, puisque le prétexte qui l'avait soulevée n'existait plus. Il n'en fut rien; une opposition sourde continua d'affliger le cœur du Saint et d'entraver son action[2].

M. de la Salle ne retrouva plus dans le curé de Saint-Sulpice cette bienveillance dont il avait d'abord éprouvé les heureux effets. Quelque chose de mal défini, d'où naissait le malaise, sépara dans la suite ces deux hommes de Dieu. Les relations, sans être rompues, devinrent froides. M. de la Chétardye se montra moins généreux dans les secours que les Frères attendaient de lui. Ce retrait, au moins partiel, de faveurs qui étaient devenues nécessaires à l'Institut, obligera bientôt M. de la Salle à

[1] Blain, t. I, p. 430. — [2] Blain, p. 431. Maillefer, p. 173.

quitter la rue de Vaugirard pour aller chercher un refuge au faubourg Saint-Antoine [1].

Aucune vexation ne fut plus odieuse que les menées sans franchise du supérieur officiel qui fut nommé pour remplacer M. Bricot. Tandis que M. de la Salle le recevait, à chaque visite, avec les marques du plus profond respect, cet homme sans tact, une fois entré dans la communauté, semblait n'avoir à tâche que de semer la discorde et de préparer la ruine. On n'oserait croire à de telles impertinences, si les deux biographes du Saint, Blain et Maillefer, ne les rapportaient à peu près dans les mêmes termes [2]. Le but poursuivi était de détacher les Frères de leur supérieur réel. Les plus flatteuses promesses étaient mises en avant. Les Frères n'avaient-ils pas tout avantage à se soumettre au nouveau supérieur que le cardinal leur avait choisi? Il multiplierait leurs ressources, il chasserait de la maison cette pauvreté et cette misère dont ils souffraient, il donnerait à tous leurs établissements plus de solidité. Pourquoi ne profiteraient-ils pas de la bonne occasion qui leur était offerte de secouer un joug intolérable? D'ailleurs, le crédit de M. de la Salle baissait tous les jours; et ses meilleurs amis, las de se heurter à son obstination, commençaient à le délaisser. Son entêtement à garder une austérité excessive était la seule cause des orages qui avaient éclaté sur sa tête. Pour eux, ils n'avaient qu'à se hâter de répudier cet homme, s'ils ne voulaient pas se condamner pour toujours à une vie pénible et languissante [3].

Ces discours empoisonnés, habilement répandus dans la communauté, produisirent tout d'abord un effet contraire à celui qu'on attendait. Il y eut, parmi les Frères, comme une recrudescence d'affection à l'égard de leur

[1] Maillefer, p. 174. — [2] Blain, p. 431. Maillefer, p. 173. — [3] Tout ceci est tiré, à peu près textuellement, de Maillefer, p. 173.

bien-aimé père : plus on le décriait, plus ils s'attachaient à lui.

Au bout de quelque temps, M. de la Salle, fatigué de ces basses intrigues, prit le parti de remettre au cardinal les pouvoirs de confesser qu'il en avait reçus. Par cette démission volontaire, il voulait abandonner jusqu'à l'apparence d'une supériorité qu'on lui disputait avec tant d'âpreté; mais le cardinal n'y voulut rien entendre. Il fit savoir à M. de la Salle que son intention formelle était qu'il gardât, comme par le passé, le gouvernement de l'Institut [1].

Cependant le mauvais levain ne pouvait manquer de fermenter en quelques âmes faibles. Le premier Frère qui se laissa séduire passait pour être le bras droit du supérieur. Avec un autre qu'il entraîna dans sa chute, il prit la fuite et s'en alla prendre possession d'une école déjà acceptée par le fondateur [2]. Reçus d'abord avec sympathie, parce qu'ils se présentaient comme les fils de M. de la Salle, les deux transfuges furent honteusement chassés, dès que leur lâche désertion fut connue. Déshonorés, mais repentants, ces deux malheureuses victimes du mauvais esprit revinrent se jeter aux pieds de leur père et implorèrent son pardon. Le cœur toujours compatissant du supérieur calomnié allait s'attendrir, lorsque la communauté intervint pour qu'on fît un exemple en fermant la porte aux déserteurs.

Bientôt le frère Michel, ce pénitent fantasque dont les duretés avaient attiré tant de maux, se révolta à son tour [3]. Dégoûté de la direction du noviciat, il demanda une école à conduire. Il fut si blessé du refus de son sage supérieur, qu'il s'évada pendant la nuit avec un autre Frère assez ancien, et alla se présenter à la Grande-Trappe. Depuis la mort de Rancé (1700), la Trappe était

[1] Maillefer, p. 174. — [2] Nous ne savons ni les noms des évadés, ni le nom de la ville où ils allèrent. Cf. Blain, p. 434. — [3] Blain, p. 434.

gouvernée par Jacques de la Cour, ami de Jean-Baptiste de la Salle. Avant d'admettre les deux Frères, Jacques de la Cour écrivit à leur supérieur. Dès qu'il connut leur infidélité, non seulement il refusa de les recevoir, mais il agit si bien sur leurs âmes qu'il les détermina à reprendre le chemin de la Grand'Maison. Toujours enclin à la miséricorde, M. de la Salle les accueillit avec bonté. Son cœur de père lui faisait oublier les fautes, et sa sollicitude de fondateur lui faisait garder ses précieux collaborateurs. Il envoya le frère Michel aux écoles de Chartres, où ce disciple repentant répara son péché par deux années de vie fidèle et par une courageuse mort. Peu de temps après, son compagnon sortit de l'Institut[1].

Les Frères de l'École dominicale causèrent, à cette même époque, les plus graves soucis à M. de la Salle[2]. Aucuns frais n'avaient été épargnés pour en faire des maîtres habiles. Ils enseignaient avec succès le dessin, la géométrie et les mathématiques aux jeunes ouvriers qui, chaque dimanche, se pressaient dans leurs classes. La vanité d'abord, puis l'appât du gain, leur gâtèrent le cœur. Déjà la tentation était maîtresse de leur âme, lorsqu'ils s'ouvrirent à leur supérieur de leur dessein très arrêté de quitter l'Institut. Une nouvelle si inattendue causa à M. de la Salle la plus vive douleur. L'humble supérieur se fût jeté à leurs pieds pour les retenir. Il leur représenta leurs vœux, leurs engagements envers l'Institut, l'impossibilité où on était de se priver de leur concours, et surtout le danger auquel ils exposaient leur salut éternel en trahissant leur vocation.

Les remontrances et les supplications furent également vaines. L'un d'eux, le plus passionné et le plus impatient de sortir, s'évada. Il sembla que Dieu prît soin de châtier lui-même cet ambitieux; car il échoua dans son entreprise d'ouvrir une école supérieure, et ne trouva que

[1] Blain, p. 435. — [2] Ibid., p. 435 et suiv.

la misère au lieu de la fortune. Il mourut dénué de tout, sans les consolations des sacrements, sur la paroisse Saint-Roch, en 1709.

M. de la Salle pourvut à peu près à son remplacement; mais, quelques mois plus tard, l'autre prit la fuite à son tour, ce qui jeta le supérieur dans le plus étrange embarras. Car si les sciences, qui attiraient tant d'élèves, n'étaient plus enseignées, l'École dominicale tomberait à coup sûr. Or la chute de l'École dominicale entraînerait pour l'Institut les plus graves conséquences, à cause du ressentiment que ne manquerait pas d'en éprouver M. de la Chétardye.

Pour conjurer les malheurs qu'il prévoyait, M. de la Salle résolut de soutenir à tout prix l'École dominicale. Il supplia un des Frères les plus capables de se mettre en mesure d'enseigner le dessin et les mathématiques. Défiant de lui-même, le Frère refusa. Il allégua pour motif que déjà deux autres Frères s'étaient perdus dans cette voie, et que sa conscience répugnait à mettre en péril sa vocation et son salut. La crainte qu'il avait, il eut le talent de la faire partager aux autres Frères, et tous ensemble rédigèrent un Mémoire sur le danger des Écoles dominicales.

La lecture de ce Mémoire jeta M. de la Salle dans la plus grande perplexité. Devait-il se rendre aux raisons de ses Frères? Devait-il agir sur eux par autorité, au risque de les irriter et de les perdre? Il crut sage d'exposer son embarras au curé de Saint-Sulpice. M. de la Chétardye, que la suspension de l'école avait mécontenté, le reçut froidement, et lui imputa le départ des deux maîtres et la résistance des Frères. S'il eût suffi de savoir dévorer un affront en silence, la cause eût été vite gagnée; mais l'humilité du Saint, quelque profonde qu'elle fût, ne terminait pas l'affaire.

Après quelques jours de réflexion, il revint auprès de M. de la Chétardye et lui présenta le Mémoire des

Frères. Le curé de Saint-Sulpice le reçut, cette fois, encore plus froidement, et l'accusa d'avoir lui-même écrit ce Mémoire. Et, comme le Saint s'en défendait, il alla, dans un mouvement d'impatience mal contenu, jusqu'à le traiter de menteur. M. de la Salle resta calme sous l'injure, et il eut assez de présence d'esprit pour répondre avec respect : « C'est, monsieur, avec ce mensonge que je vais dire la sainte messe. » Et il se rendit, en effet, à l'église paroissiale pour célébrer le saint sacrifice.

Ce qui avait été prévu arriva. M. de la Chétardye, irrité de la chute de l'École dominicale, retrancha la pension des Frères, et bientôt la communauté se trouva plongée dans le plus affreux dénuement. Notre Saint pliait sous le faix de tant de peines, lorsqu'un Frère s'offrit pour apprendre les sciences. En peu de temps, l'École dominicale put reprendre son cours, et l'on vit de nouveau les élèves y accourir. Transportée à la fin de 1703 au faubourg Saint-Antoine, l'École dominicale ne tomba qu'un peu plus tard, sous les coups que lui portèrent les maîtres écrivains[1].

Ce fut aussi par l'infidélité d'un Frère que, vers 1705, le séminaire des maîtres de campagne, fondé sur la paroisse Saint-Hippolyte, se trouva ruiné. Nous avons dit que M. de la Salle en avait confié la direction à Nicolas Vuyart, l'un des deux qui avaient juré avec lui, en 1691, de ne jamais abandonner l'Institut. La confiance même qu'il mit en lui devint l'occasion de la perte de ce malheureux Frère[2].

Lorsque le curé de Saint-Hippolyte sentit sa fin prochaine, il se préoccupa d'assurer l'existence du séminaire qu'il avait fondé. Mais il ne pouvait pas constituer les Frères pour héritiers, puisque ceux-ci n'avaient pas encore de lettres patentes pour posséder légalement.

[1] Blain, p. 439. — [2] Ibid., p. 366. Dans sa lettre à Gabriel Drolin, du 27 avril 1705, M. de la Salle dit : « Je sçai bien que vous êtes bien éloigné de faire ce que fait frère Nicolas. » *Lettres*, série C, n° 48.

D'autre part, M. de la Salle était trop connu comme supérieur des Frères pour être institué légataire. Il fut entendu que le frère Nicolas Vuyart serait l'héritier légal, de sorte que le curé de Saint-Hippolyte mourut rassuré sur l'avenir de son œuvre.

Quelle ne fut pas la surprise de M. de la Salle lorsque, après la mort du curé, étant venu pour prendre des arrangements avec le frère Vuyart, il le trouva tout changé! Quelques jours avaient suffi pour faire entrer la cupidité dans ce cœur de religieux. Aveuglé par l'avarice, Vuyart méconnut son père, renia son supérieur, et répondit à M. de la Salle que, ce bien lui appartenant, il saurait bien en disposer par lui-même selon les intentions du donateur. La trahison d'un fils si cher fit au cœur de M. de la Salle une sanglante blessure; cependant il ne s'en plaignit à personne, et ne fit aucune démarche pour le recouvrement d'un legs qui lui était destiné et dont il avait un si pressant besoin. Il oublia l'affront, et ne parut sensible qu'à la ruine désormais certaine du séminaire des maîtres de campagne.

Vuyart avait cru pouvoir continuer l'œuvre en son nom propre. Mais son illusion ne fut pas de longue durée. Dès que le second protecteur du séminaire, encore vivant, apprit la conduite indigne de Vuyart, il retira les huit cents livres de rente dont il avait doté l'école. De son côté, Vuyart, se sentant en contradiction avec son passé, quitta l'habit, congédia le Frère qu'il avait pour compagnon, et se fit relever de ses vœux. Le séminaire se vida promptement; Vuyart essaya de se fixer sur la paroisse Saint-Hippolyte en y continuant les petites écoles, qu'il tint en effet assez longtemps.

Mais quelques années plus tard, soit que le legs eût été dissipé, soit que le remords fût entré dans son âme, Vuyart demanda d'être admis de nouveau dans l'Institut. Le cœur miséricordieux de M. de la Salle se fût encore ouvert à cet enfant prodigue, si les gens sages ne l'en

avaient détourné. Le disciple infidèle survécut peu de jours à son bon maître. Il tomba malade, en 1719, le lendemain de la mort de M. de la Salle, et mourut après cinq mois de dures souffrances. Heureux si ce long martyre put réparer l'outrage qu'il avait fait à son père, le scandale qu'il avait donné à ses Frères, le tort qu'il avait causé à l'Église par la ruine d'une institution aussi utile que le séminaire des maîtres de campagne.

Dans cette avalanche d'épreuves qui fondaient sur notre Saint, le ciel lui-même sembla se mettre de la partie, en prenant des victimes dans l'Institut. En 1705, une épidémie de pourpre[1] sévissait à Chartres. Animés du zèle le plus désintéressé, les Frères ne voulurent point interrompre les classes, tant pour préserver les enfants du vagabondage, que pour laisser dans le calme les familles déjà atteintes du fléau.

Bientôt quatre Frères furent saisis par le terrible mal[2]. Le Saint se hâta d'envoyer, pour les soigner, le frère Jean-Chrysostome, infirmier de la maison mère. L'humble infirmier prodigua aux chers malades le plus actif dévouement. Mais ses soins furent inutiles. Frappé lui-même comme les autres, il mourut avec eux. Parmi les cinq hosties de ce douloureux sacrifice, se trouvait le frère Michel. Sa mort parut aux Frères un juste châtiment de ses fautes; nous aimons à croire qu'elle en fut aussi la généreuse réparation.

[1] La pourpre est une maladie grave qui se manifeste sur la peau par des taches rouges. — [2] Ces quatre Frères sont : frère Germain, encore novice; frère Lazare, calligraphe fort habile; frère Jacques et frère Michel. M. de la Salle, dans sa lettre du 28 août 1705, annonce la mort de ces deux derniers au frère Gabriel Drolin, qui les connaissait. *Lettres*, nº 63.

§ IV

M. DE LA SALLE QUITTE LA GRAND'MAISON
ET S'ÉTABLIT AU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — SERVICES QUE LUI RENDENT
LES FILLES DE LA CROIX. — SA VIE CACHÉE. — SON MINISTÈRE
PRÈS DES AMES
1703-1704

Les Frères, fatigués des visites importunes d'un supérieur titulaire qui ne venait chez eux que pour y jeter le trouble, suppliaient M. de la Salle de quitter la paroisse Saint-Sulpice et de chercher au loin une maison où il leur fût permis de vivre en repos. Déjà des défections regrettables avaient décimé leurs rangs; si le vent du mauvais esprit soufflait plus longtemps encore, c'en serait fait de la communauté.

Ces considérations touchaient profondément le cœur du Saint. Néanmoins, il ne pouvait se résoudre à quitter Notre-Dame des dix-Vertus. Depuis cinq ans qu'il habitait ce couvent, la maison lui avait paru providentiellement destinée à son Institut. Située aux portes de Paris, largement aérée du côté de la campagne, assez vaste pour contenir une grande communauté, elle semblait faite pour répondre à tous ses desseins. Aussi avait-il institué une procession, à laquelle il assistait lui-même tous les jours en surplis, pour obtenir du Ciel la grâce de se fixer sur cette terre aimée, où Dieu avait si visiblement béni ses œuvres. Il crut un moment que ses vœux avaient été exaucés; car une personne, qui connaissait ses désirs, lui laissa par testament une somme considérable[1], pour l'acquisition de cette maison et l'établissement de son noviciat.

[1] D'après Blain, c'était une somme de 50 000 livres, t. II, p. 3; d'après Maillefer, p. 175, la somme n'était que de 5 000 livres.